

## PV du Conseil d'Administration de la SMF du 12 mars 2016

Début du conseil à 9h30.

Présents ou représentés :

F. Apéry, V. Berthé, J.-P. Borel, G. Bourgeois, L. Chaumont, P. Foulon, G. Grancher (procuration à L. Guillopé), A. Grigis, L. Guillopé, F. Klopp, C. Imbert, J. Le Rousseau, R. Marchand, G. Monna, L. Moser-Jauslin, A. Pasquale (procuration à L. Moser-Jauslin), M. Peigné, C. Ropartz, S. Seuret, A. Szpirglas, J.-P. Tual.

Excusés : E. Matheron, L. Nyssen.

### **1. Approbation du procès-verbal du CA du 21 novembre 2015. Informations diverses. Nominations. Tarifs 2017 à valider.**

Le PV est approuvé à l'unanimité.

#### **Informations diverses et nominations**

##### ***Le CA valide à l'unanimité les nominations suivantes au Conseil Scientifique de la SMF :***

Nouveaux membres : Frank Wagner (PR à Lyon 1) et Christine Lescop (DR CNRS à Grenoble).

Nouveau secrétaire : Stéphane Jaffard, en remplacement de Marie-Françoise Roy.

Florence Hubert remplace Violaine. Louvet au jury du Prix d'Alembert. Elle est aussi responsable du suivi de la publication *Chaire Morlet*.

*Prix d'Alembert* : Il y a actuellement 15 candidatures. La date limite est le 15 mars. Le jury se réunira le 2 mai, et la remise du prix aura lieu lors du Congrès de la SMF à Tours.

*Prix Mandelbrojt* : ce prix, créé l'an dernier, a été renouvelé pour 2016. L'Institut Français de Pologne et l'Ambassade de France en Pologne organisent ce prix en partenariat avec la SMF. Le CS examinera les candidatures. Le lauréat, jeune chercheur polonais, disposera d'un mois d'invitation dans un laboratoire français. Les résultats seront communiqués en mai 2016.

*Prix M. Yor* : l'organisation est en cours. R. Marchand et M. Peigné de la SMF sont en contact avec E. Gobet de la SMAI pour élaborer le règlement du prix. Le projet a été initié par la SMAI. Le premier prix devrait être décerné en 2017. La SMF a engagé une dotation de 1500 euros pour les 3 années à venir.

J. Le Rousseau demande si l'engagement pourrait durer plus que 3 ans ; cette question sera discutée avec les partenaires lors de l'élaboration du règlement.

##### ***Congrès SMF 2016***

S. Seuret décrit le déroulement de ce congrès. Actuellement 159 participants sont inscrits. Les membres du CA devraient encourager d'autres inscriptions. Le programme se trouve sur le site web : <http://smf2016.sciencesconf.org>. Les exposés devront être accessibles à un public assez large.

Un volume de *Séminaires et Congrès* sera publié suite au congrès. Sur les 15 orateurs principaux une douzaine a accepté d'y participer.

La SMF a reçu des demandes de stands de la part de Dunod et Springer.

J. Le Rousseau décrit l'organisation. Les financements du congrès sont assurés. En particulier, outre les labex qui avaient été sollicités en premier, plusieurs membres IUF et quelques responsables d'ANR ont répondu positivement sur la demande d'aide pour le congrès.

Il y aura une table ronde mardi soir 7 juin « Mathématiques à venir en Entreprise » organisée par AMIES, la SFdS, la SMAI et la SMF. Les 3 présidents des sociétés savantes y participeront.

Le mercredi après-midi, après la table ronde Enseignement, Gérard Besson délivrera un exposé grand public, suivi de la remise du Prix d'Alembert. Des lycéens ont été encouragés à participer à cette demi-journée consacrée aux activités grand public. On attend un public de 200 à 300 personnes.

### **Tarifs 2017**

Les propositions des tarifs 2017 sont distribuées par Claire Ropartz.

Le résultat 2015, non encore finalisé, sera sans doute bénéficiaire à hauteur de 120 000 €. Une partie est due aux activités exceptionnelles, notamment une dotation de l'Insmi pour le fond de dotation de l'IHP. Le bilan 2015 sera présenté en détail en mai.

Les principes des propositions des tarifs sont donnés.

- Les cotisations ne changent pas.
- Les prix des abonnements sont calculés selon les règles suivantes :

« Mémoires » : comme le nombre de volumes a augmenté de 4 à 6 par an, l'abonnement est augmenté : 10% pour la version électronique, 30% pour le supplément papier, et 50% pour les frais d'expédition.

« Annales de l'ÉNS » : augmentation de 50% sur les frais d'expédition (suite à une augmentation du volume des pages de 50% en 3 ans, sans répercussion de l'augmentation des frais d'envoi jusqu'à présent). Pas de changement pour la version électronique ni pour le supplément papier. L'accord du comité de rédaction des *Annales de l'ÉNS* sur ce changement sera demandé.

Pour les autres revues, les tarifs pour la version électronique et pour le supplément papier restent identiques aux tarifs 2016. Les frais d'expédition augmenteront de 10%.

- La règle de 2016 sur le prix des volumes au numéro (diverses fourchettes de prix en fonction du nombre de pages) est maintenue dans la fourchette basse. Le glissement des prix des anciens numéros est étendu à toutes les collections de livres. Pour 2017, l'année de glissement est 2005. Un tarif unique est appliqué aux anciens numéros.

- Les réductions accordées en 2016 sont maintenues. Sur les stands (Bourbaki, Marseille et congrès divers), une réduction de 50% sera appliquée.

- Taux du dollar. Maintien de la règle en vigueur : Prix en dollars = prix en euros x 1,5.

Jean-Pierre Tual remarque que les tarifs pour les « membres entreprises » doivent être clarifiés. Il y a actuellement un abonnement entreprise, et plusieurs autres entreprises sont intéressées. Une proposition de tarifs sera validée au CA de mai.

***Le CA valide les tarifs 2017 à l'unanimité.***

## **2. Point sur les publications et sur la diffusion.**

Alain Grigis présente ce point au CA.

En général, la fabrication des livres pour l'année 2016 est en bonne voie.

*Mémoires* : 3 sur les 6 volumes 2016 sont en cours.

*Astérisque* : le deuxième volume de l'année est arrivé à Marseille.

*Annales de l'ÉNS* : on a programmé les prochains numéros, le dernier volume 2016 sortira en décembre.

*Panorama et Synthèses* : 2 volumes sont terminés, et 2 autres sont en correction.

*Livres en cours* : le livre de Langevin est en fabrication. Le livre Thom est prêt à être imprimé. Le livre Douady-Hubbard devrait être lancé en mars. Le livre de Berezin est en

relecture.

Un projet sur les Archives de Michel Herman est en cours. On espère publier le volume dans l'année.

Le projet sur les Séminaires de Géométrie Algébrique est en cours. Quelques problèmes avec les héritiers de Grothendieck ont été soulevés. L'évolution des discussions est à suivre.

Le *Cours Spécialisé* de Claire Voisin est épuisé. Avec l'accord de C. Voisin, le livre sera réédité en version souple (600 pages) à un prix modéré. 100 exemplaires seront réédités.

V. Berthé pose la question sur la situation de la *Série T*. Les projets déjà engagés seront terminés. La question de prolonger cette série n'est pas d'actualité.

*Dons des livres* : une politique de dons de livres au Vietnam et en Afrique a été adoptée. Actuellement, 500 ouvrages vont être envoyés au Vietnam, les frais de transport (de l'ordre de 500 euros) sont payés par le Vietnam.

Les échanges pour les dons en Algérie sont en attente ; ces dons abonderont le fonds de la bibliothèque Maurice Audin, en cours de création.

A. Grigis doit contacter J.-P. Uzan pour avancer sur le projet de dons avec l'AIMS (African Institute for Mathematical Sciences).

*Numérisation de la collection Astérisque* :

Depuis 2015, cette série est en accès électronique. Pour l'accès aux archives, une réflexion sur un travail de numérisation est en cours. Il s'agit d'un gros travail, avec 40 ans d'archives. Il est donc suggéré de faire appel à Numdam. Pour faire ce travail, la SMF doit accepter la publication en accès libre, avec un embargo de 10 ans. Ce projet de numérisation répond à un grand nombre de demandes.

Il est rappelé que le modèle « Open Access » n'est pas adapté aux ouvrages récents de la SMF. Dans les discussions de MathDoc, il est important d'insister sur l'embargo de 10 ans. Il faut protéger les ouvrages récents.

A. Grigis ajoute que quelques numéros d'*Astérisque* sont épuisés. La numérisation par Numdam facilitera l'accès, et donc contribuera à la visibilité de la collection.

**Le CA donne son accord de principe pour cette numérisation, avec la condition que le coût soit négligeable pour la SMF.**

### **3. Point sur les activités grand public.**

C. Imbert présente les actualités sur ces activités.

*Une question un chercheur* : la conférence de S. Douady sur « Les dunes qui chantent » a eu lieu le 18 février. 80 personnes étaient présentes.

*Un texte un mathématicien* : un changement du président du comité scientifique est envisagé. D. Harari arrêtera, et S. Cantat a accepté de prendre le poste à partir de juin. Un avis sera demandé au Conseil Scientifique de la SMF. La présentation des titres et résumés de ces interventions sont à revoir. Il faut aussi trouver des manières d'encourager les lycéens à y participer.

*Promenades mathématiques* : ce programme est actuellement en sommeil, mais est encore accessible sur le site.

*Journée des Prix de l'Académie à Toulouse* : cette journée est couplée avec la remise du Prix Fermat. L'organisation a été gérée par la SMF et l'institut de mathématiques de Toulouse. La prochaine édition sera gérée par la SMAI et INRIA.

*Journée Shannon* : un projet d'organiser une journée Shannon est en cours avec

Florence Hubert (SMAI). Il faut se coordonner avec l'IHP, qui a déjà organisé une rencontre sur Shannon. L'idée est de fixer le lieu à Marseille. P. Foulon demande des précisions sur les dates. La journée devrait être organisée avec la SMAI. Il est suggéré de proposer une collaboration avec l'EMS et la SIF. Un texte pour la *Gazette* pourrait être envisagé.

*Journée Sciences et Médias* : la journée a eu lieu le 2 février à la Préfecture de Paris. Elle a été un grand succès. Six sociétés savantes l'organisaient et environ 150 personnes y ont assisté. C. Imbert suggère d'imaginer d'autres actions de ce genre, par exemple, en collaboration avec F. Courant qui a monté le site web « L'esprit sorcier ». Aline Bonami entamera des discussions dans ce sens.

#### **4. Point sur les questions d'enseignement.**

##### **Prises de position sur le capes et sur l'agrégation.**

La CFEM (Commission française pour l'enseignement des mathématiques) a demandé un rendez-vous avec la DGESIP (Direction Générale pour l'Enseignement Supérieur et l'Insertion Professionnelle) concernant la formation continue.

Il n'y avait pas de représentants de la DGESIP à la réunion. Par contre, M. Jolion était présent. Les discussions ont été positives, mais sans représentant de la DGESIP, les négociations sont difficiles.

Par ailleurs, les représentants de la SMF à la CFEM doivent être renouvelés. M. Granger ne peut pas candidater de nouveau et doit être remplacé. En revanche, le CA valide le renouvellement des candidatures de J.-P. Borel et A. Szpirglas.

Plusieurs textes sont présentés au CA.

Un texte signé par plusieurs sociétés savantes concernant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat. Le texte exprime la satisfaction avec les changements proposés concernant en particulier la durée de thèse, le financement, et le fonctionnement des écoles doctorales. **La SMF est signataire de ce texte.**

Un texte concernant le nouveau CAPES de mathématiques, rédigé par la commission enseignement de la SMF, a été envoyé aux membres du CA. Le nouveau CAPES a une option mathématiques/informatique. La première épreuve écrite dépend de l'option choisie, et la deuxième, de mathématiques, est commune. Un programme pour la première épreuve écrite est donné, mais celui de la deuxième épreuve n'est pas détaillé. La SMF s'inquiète sur le niveau exigé à l'une des épreuves, Quelques modifications ont été proposées au bureau. Le CA décide de changer le titre du texte en «La SMF alerte sur le nouveau CAPES de mathématiques : la qualité disciplinaire n'y est pas !» Quelques autres modifications qui spécifient les détails sur les différentes épreuves sont proposées. Il est ajouté que la SMF regrette qu'on ne puisse pas identifier l'option choisie par le candidat pour mieux coordonner les missions des futurs enseignants.

##### **Le CA valide le texte avec ces modifications et décide de IE diffuser.**

Le groupe de travail Math-Info prépare un texte sur les programmes du lycée de mathématique/informatique, pour validation par les sociétés savantes. Il s'inquiète sur le calendrier de la mise en place des nouveaux programmes, prévue pour septembre 2016, et sur le fait que les propositions de programme doivent être préparées dans la précipitation pour le 15 mars ; un texte d'alerte a été rédigé en ce sens par le groupe de travail. La SIF en a proposé une autre version, qui n'est pas acceptable pour la SMF. M. Peigné va se mettre en contact avec le président de la SIF et proposer de revenir au texte du groupe de travail.

Un dernier texte concernant le concours spécifique de l'agrégation pour les docteurs et

les affectations des agrégés a été proposé. Il est décidé que ce dossier est encore en évolution, et la SMF devrait donc attendre pour se prononcer sur ces sujets.

## **5. Questions diverses.**

J.-P. Tual est actuellement en discussion avec plusieurs entreprises qui sont intéressées par la possibilité d'être « membre entreprise » de la SMF. Plusieurs adhésions sont en cours de finalisation.

M. Peigné décrit le projet du site web de la SMF. Une réflexion sur des changements importants est en cours, autour de S. Seuret avec G. Grancher, V. Berthé et C. Ropartz. Il s'agit d'un énorme chantier. Le coût total de l'opération sera sans doute supérieur à 50k€ et fera l'objet d'un appel d'offre. Une provision sera effectuée dans ce sens, une fois l'exercice 2015 clôturé. À suivre au CA de mai.

La séance est levée à 12h00.

### ***Récapitulatif des décisions :***

- Le CA valide à l'unanimité les nominations suivantes au Conseil Scientifique de la SMF :

Membres : Frank Wagner et Christine Lescop.

Sécrétaire : Stéphane Jaffard.

- Florence Hubert remplace Violaine Louvet au jury du Prix d'Alembert 2016.

- Le CA valide à l'unanimité les tarifs 2017.

- Le CA adopte le principe de la numérisation des anciens ouvrages de la collection « Astérisque », **avec un embargo de 10 ans** et sous réserve que le coût soit négligeable.

- La SMF est signataire du texte sur le doctorat présenté par les sociétés savantes.

- Le CA valide le texte d'alerte de la commission d'enseignement sur le nouveau CAPES de mathématiques avec option mathématiques/informatique.